

Votations du 24 novembre**La Municipalité de Lausanne appelle à approuver l'augmentation de la vignette**

La Municipalité de Lausanne se prononce en faveur de l'augmentation de la vignette autoroutière à 100 francs. Elle appelle les Lausannoises et les Lausannois à voter en faveur de ce projet le 24 novembre prochain. La Municipalité rappelle que l'augmentation de la vignette doit permettre le financement de projets du réseau des routes nationales importants pour les villes et les agglomérations. Pour l'agglomération lausannoise, ces projets sont essentiels pour la cohérence du dispositif de mobilité devant permettre le développement et la croissance de la Ville et de son agglomération.

La Municipalité de Lausanne a pris position en faveur de l'augmentation de la vignette autoroutière à 100 francs par année. Elle appelle les électrices et électeurs lausannois à accepter cet objet soumis en votation le 24 novembre prochain.

La Municipalité rappelle que la question de la mobilité est essentielle pour le développement des villes suisses et du pays. Les villes sont engagées dans des démarches d'agglomération destinées à améliorer la mobilité et à permettre le développement des villes en les densifiant. C'est notamment le cas de l'agglomération lausannoise qui développera, dans ce cadre, son réseau de transports publics, avec notamment le tram et le futur métro m3. La réussite de ces projets repose aussi sur la possibilité d'améliorer les liaisons autoroutières afin de désengorger le réseau actuel et de décharger les routes ordinaires. L'agglomération lausannoise est notamment concernée à ce titre par la réalisation du contournement autoroutier de Morges, par l'amélioration de la jonction de la Blecherette et par la réalisation de nouvelles jonctions sur l'autoroute entre la Maladière et Ecublens. Ces projets sont complémentaires aux importantes améliorations des transports publics qui sont également planifiées. L'ensemble de ces mesures forme un tout cohérent qu'il serait dommageable et dangereux de déséquilibrer.

Il est donc essentiel de pouvoir disposer des moyens financiers permettant de financer ces projets. Accepter une augmentation raisonnable de la vignette annuelle permet d'assurer une part de ce financement. L'intérêt de la ville et de l'agglomération, en tenant compte du caractère modéré de l'augmentation proposée, a convaincu la Municipalité d'accepter ce projet et d'appeler les Lausannoises et Lausannois à voter en sa faveur le 24 novembre prochain.

La Municipalité de Lausanne

Pour informations complémentaires, prendre contact avec :

- Daniel Brélaz, Syndic de Lausanne, 021 315 22 00
- Olivier François, directeur des travaux, 021 315 52 00

Lausanne, le 31 octobre 2013